

Portant réglementation de la circulation et du stationnement pendant la durée de travaux sur le domaine public

Le Maire de Binic- Etables-sur-Mer,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-1, L 2212-2 et L 2542-2,

VU l'article R 411-21-1 du code de la route,

VU l'article R 610-5 du code pénal,

Considérant que pour permettre le bon déroulement de travaux de raccordement au réseau d'eau potable effectués par l'entreprise ARC, **rue de la ville Es Rouxel- Etables-sur-Mer du 04 au 11 octobre 2023**, il y a lieu de prendre des mesures pour assurer la sécurité, faciliter la circulation et prévenir les accidents ;

ARRETE

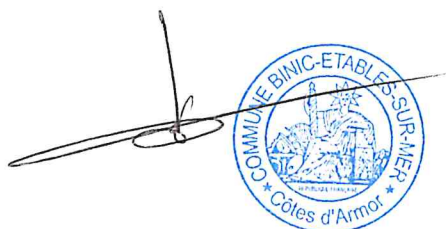
Article 1 : Le stationnement et la circulation des véhicules et cycles ainsi que la circulation des piétons seront interdits au droit des travaux et la voie de circulation des véhicules et cycles pourra être alternée suivant les besoins de travaux pour le raccordement au réseau au réseau d'eau potable, effectués par l'entreprise ARC domiciliée 20 Rue Rabelais – 22000 SAINT-BRIEUC.

Article 2 : L'entreprise ARC affichera le présent arrêté sur les lieux des travaux. Il mettra en place la signalisation temporaire réglementaire y compris le balisage du cheminement piétonnier et veillera à son maintien pendant toute la durée des travaux, de jour comme de nuit. Il sera et demeure responsable en cas d'accident pouvant survenir à l'occasion de cette opération.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressée, de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Article 4 : L'entreprise ARC, La Police Municipale, les Services Techniques Municipaux et la Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :
M. Le Commandant de Brigade de Gendarmerie de BINIC-ETABLES-SUR-MER,
Les Sapeurs-Pompiers de BINIC-ETABLES-SUR-MER,
La Police Municipale,
Les Services Techniques Municipaux,
L'entreprise ARC.

Fait à Binic - Etables-sur-Mer, le 29 septembre 2023
Monsieur le Maire, Paul CHAUVIN

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text 'COMMUNE BINIC-ETABLES-SUR-MER' around the top edge and 'Côtes d'Armor' at the bottom. In the center of the stamp is a small emblem depicting a landscape with a building and a tree.

Notifié le